

Les charges administratives plus lourdes à Genève

ATTRACTIVITÉ. Une étude de la CCIG montre que le secteur public est plus dense et plus coûteux à Genève que dans les cantons de Bâle-Ville, Vaud et Zurich.

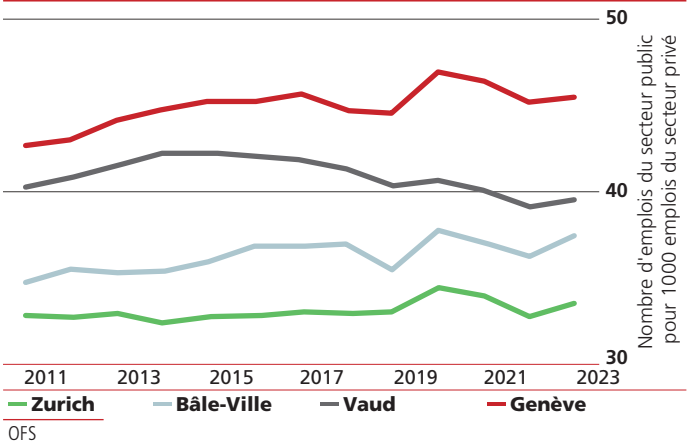
Christian Affolter

Une réduction «ambitieuse» de la bureaucratie à Genève permettrait de gagner jusqu'à 2,8 milliards de francs de croissance du PIB par année. C'est la dernière étude économique de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) qui l'affirme. Présenté mardi, ce travail s'appuie sur une comparaison avec les pays les plus performants de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), «surtout les pays scandinaves», précise Mario Marchesini, directeur adjoint de la CCIG.

Actuellement, selon un sondage mené dans le cadre de l'enquête conjoncturelle trimestrielle de la CCIG, les entreprises genevoises doivent dédier l'équivalent de 8200 postes à temps plein aux obligations administratives, soit un emploi sur 38, respectivement 27,7 heures de travail sur un mois. En se basant sur le salaire médian du secteur privé, cela représente un coût direct de 705 millions par année, calcule la chambre. Pour améliorer la situation, l'étude préconise d'estimer systématiquement la charge administrative engendrée par toute nouvelle réglementation, en s'inspirant de la Loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises. Du côté de la numérisation, Mario Marchesini salue le lancement d'un «guichet unique» sous l'impulsion du Département de l'économie de Delphine Bachmann en février 2025.

Cependant, il observe une «grande frustration» au sein des entreprises, notamment du secteur de la construction, qui doivent obtenir plusieurs préavis, passant d'un interlocuteur à un autre. La CCIG appelle à la création d'un «véritable

GENÈVE COMPTE LE PLUS D'EMPLOYÉS DU SECTEUR PUBLIC



guichet unique», permettant notamment de ne saisir qu'une seule fois les informations nécessaires aux différentes autorités, comme le prévoient deux projets de loi du Conseil d'Etat. Mais son directeur adjoint reconnaît: «Genève a une Loi sur la protection des données très restrictive.»

La fonction publique la plus importante

Les auteurs de l'étude ont comparé l'importance du secteur public genevois avec trois autres cantons présentant des «caractéristiques économiques similaires»: Bâle-Ville, Vaud et Zurich. Il en ressort qu'à Genève les salaires des employés du canton représentent la part la plus importante du PIB, soit 2,8% en 2022, contre 2% à Bâle-Ville et environ 1,5% à Vaud et à Zurich.

Genève se distingue aussi par un écart de rémunération élevé: le salaire médian de ses employés de l'administration est de 22,9% supérieur à celui versé dans le secteur privé, cette différence se montant à 19% du côté de Vaud et à 16% à Zurich. Ces chiffres font écho à l'indice de compétitivité qu'UBS publie chaque année: Genève se trouve en dernière position des 26 cantons sur le

critère des finances de l'Etat, qui inclut notamment le poids de l'administration publique.

Cet appareil administratif comparativement plus dense et plus coûteux absorbe 18% du PIB, soit la quote-part fiscale la plus élevée des quatre cantons (Vaud: 15,5%). Et des études fédérales auxquelles se réfère la CCIG établissent un lien entre la mobilisation des ressources publiques et une «augmentation des obligations informationnelles et procédurales pesant sur les entreprises». C'est peut-être pour cette raison que, dans le domaine des marchés publics, deux tiers des entreprises sondées perçoivent cette charge comme plutôt élevée ou élevée. La réglementation de la construction (63,2% des répondants) et les dispositions sectorielles (63,0%) sont également jugées contraignantes. C'est en revanche du côté des normes environnementales qu'une majorité des entreprises (56%) a constaté une augmentation des exigences en dix ans. Et selon une enquête de la Fondation pour l'attractivité du canton de Genève (Flag) de l'année dernière, citée par la CCIG, près de 80% des entreprises genevoises estiment que l'administration doit améliorer sa rapidité pour les accompagner. ■

Légère hausse du bénéfice net pour la BCGE en 2025

Place financière La banque a vu son résultat net augmenter de 2 millions de francs. Elle maîtrise ses charges et augmente ses fonds propres, dans une conjoncture fragilisée.

La Banque Cantonale de Genève (BCGE) a présenté ses résultats 2025 ce mardi. Son bénéfice net est passé de 219 millions en 2024 à 221 millions en 2025, en hausse de 0,8%. Le résultat opérationnel est en baisse. Il s'établit à 233 millions contre 258 millions l'an dernier. La banque voit sa clientèle augmenter à près de 259'000 clients.

Les crédits octroyés augmentent de 4% pour atteindre 21,4 milliards de francs, et les actifs gérés et administrés atteignent 40,4 milliards, en croissance de 9,3%. «Ce sont des apports frais d'argent des clients», précise Nicolas Krügel, directeur général de la BCGE.

Les coûts, à 300 millions de francs, sont en légère baisse de 1,5% par rapport à l'an dernier. Les fonds propres sont renforcés à 2,5 milliards et leur taux de couverture (16,9%) est supérieur aux exigences réglementaires (12,7%).

Le directeur général signale plusieurs faits marquants l'an dernier: la création de deux nouveaux fonds basés sur une méthodologie utilisant en partie

l'intelligence artificielle; le programme loyauté des épargnants, qui rémunère l'épargne à 1,4%, ainsi que l'achat d'un nouveau siège à Vernier dans le quartier de l'Étang. «Le bâtiment va être équipé jusqu'à la fin 2027 et le transfert des sièges de Lancy et de Saint-Georges se fera vers la fin 2028.»

Enfin, au quatrième trimestre, la BCGE a procédé à un *split* de son action pour la rendre plus accessible. Le cercle des actionnaires privés et institutionnels s'est trouvé ainsi renforcé avec 15'290 actionnaires au 31 décembre 2025. Le dividende proposé à l'Assemblée générale est en hausse à 0 fr. 70 par action.

Performance solide

En termes d'évolution des revenus, Nicolas Krügel estime «que la performance est solide malgré un environnement un peu turbulent en 2025». Concernant le résultat opérationnel en baisse de 9,6%, il explique que «le coût du risque augmente à cause d'une économie plus incertaine».

Pour compenser la baisse de la marge d'intérêts, la banque a



Une conférence de presse a eu lieu mardi avec Nicolas Krügel, président de la direction générale (image d'illustration). Laurent Guiraud

concentré ses efforts sur ses activités commerciales en Suisse. Son chiffre d'affaires s'établit à 554 millions de francs. Les commissions s'élèvent à 155 millions, en hausse de 4,9%, un record pour l'entreprise.

Prévisions 2026

Pour 2026, l'environnement est difficile à lire, relève le direc-

teur. À Genève, le domaine de l'immobilier reste fort et solide vu le taux de vacance très faible. Concernant les entreprises, les chaînes d'approvisionnement sont fragilisées, mais Nicolas Krügel salue la capacité des entrepreneurs genevois à s'adapter et à faire face à l'adversité.

Judith Monfrini

Le Conseil des Etats privilégie les CCT

SALAIRES MINIMAUX La majorité des sénateurs a approuvé une disposition susceptible de pénaliser les revenus les plus modestes. Malgré d'indéniables entorses à la Constitution, selon Guy Parmelin

MARC GUÉNIAT

Une solution considérée comme juridiquement bancal, rejetée par 25 des 26 cantons et le Conseil fédéral, qui s'en prend au fédéralisme, a été adoptée hier matin au Conseil des Etats. La majorité de la Chambre, qui représente les cantons, estime que l'objectif d'étendre les conventions collectives de travail (CCT) doit l'emporter sur les salaires minimaux. Pourtant, il est «indéniable» que ce projet de loi va à l'encontre de la «hiérarchie des normes», a fait valoir le conseiller fédéral Guy Parmelin, soulignant qu'un contrat de droit privé – la CCT – ne peut pas supplanter une loi votée démocratiquement, comme cela a été le cas dans les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Genève, du Tessin et de Bâle-Ville, ainsi que dans les villes de Lucerne, Zurich et Winterthour.

«Je suis convaincue que le salaire minimum est la mauvaise réponse. Mais la démocratie a parlé»

TIANA ANGELINA MOSER (PVL/ZH)

La semaine dernière, la Conférence des gouvernements de Suisse occidentale avait écrit aux sénateurs pour les prier de ne pas entrer en matière sur ce texte contrevenant «à plusieurs principes de l'ordre juridique garantis par la Constitution» et qui fait abstraction des spécificités cantonales, notamment dans les branches à bas salaires, comme les soins, l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, la coiffure et le nettoyage. Dans les cantons où le salaire minimum existe, il a été calculé de sorte qu'un employé travaillant à 100% ne touche pas moins qu'une personne à l'aide sociale. «Est-ce pour empêcher cela que l'on agit aujourd'hui?» a interrogé Baptiste Hurni (PS/NE).

Le Tribunal fédéral a tranché

La population de son canton a été la première à voter un tel outil, en 2011. Six ans plus tard, le Tribunal fédéral a confirmé sa conformité au droit supérieur, précisant que les cantons peuvent se doter d'un salaire minimum en tant qu'instrument

de politique sociale. Ce qui a ouvert la voie aux autres cantons.

«Je suis convaincue que le salaire minimum est la mauvaise réponse, a plaidé Tiana Angelina Moser (PVL/ZH). Mais la démocratie a parlé. On ne peut l'ignorer et s'attaquer aux compétences cantonales.» Pour sa part, Isabelle Chassot (LC/FR) vient d'un canton qui a refusé récemment cet outil auquel elle est opposée. Néanmoins, a-t-elle dit, ce débat ne doit pas avoir lieu à Berne.

Pas de quoi convaincre Esther Friedli (UDC/SG), qui est membre du comité de Gastro Suisse, la faïtière de l'hôtellerie-restauration, qui a dit son attachement au partenariat social et rappelé que les CCT couvrent bien d'autres aspects que les salaires, comme les vacances, la formation continue ou la caisse de pension. Elle a été rejointe par Erich Ettlin (LC/OW), l'auteur de la motion originale. A noter qu'aucun PLR n'a pris la parole, même si ses représentants ont soutenu la proposition.

Référendum «hautement émotionnel»

De tels arguments sont creux, a répliqué en substance Pierre-Yves Maillard (PS/VD). Il est «évident» que les syndicats soutiennent les CCT, mais pas au prix d'infractions à la Constitution et aux droits populaires. Sur le fond, il a demandé si l'on «veut s'asseoir sur ces grands principes» pour empêcher des travailleurs pauvres de toucher un revenu décent. Il a aussi prévenu qu'un référendum «hautement émotionnel» sur les salaires serait dangereux au moment où la population devra aussi se prononcer sur les paquets d'accords avec l'Union européenne.

En fine, la Chambre est entrée en matière. Puis les conseillers aux Etats ont voté sur un amendement présenté par Fabio Regazzi (LC/TI) comme un compromis. En somme, la solution adoptée préserve les salaires minimaux existants, mais les fige en privant les cantons du droit de les indexer au coût de la vie, et impose la primauté des CCT dans les cantons qui pourraient se doter d'un salaire minimum à l'avenir – Vaudois et Valaisans doivent voter prochainement. Cette variante, qui est désormais transmise au Conseil national, «ne règle pas les problèmes constitutionnels» évoqués et crée une insécurité juridique, avec un conflit entre droit privé et législation, a répété Guy Parmelin.

S'il a par le passé déclaré son attachement aux «règles démocratiques» et son rejet d'une action de «mauvais perdants», Mauro Poggia (MCG/GE) a cette fois approuvé cette entaille à la loi genevoise, qu'il avait lui-même mise en œuvre en tant que conseiller d'Etat. ■

Le secret médical sous la pression des absences au travail

Surveillance Le Conseil national a adopté mardi une motion visant à assouplir le secret médical pour lutter contre les certificats médicaux de complaisance. Le texte a été validé par 123 voix contre 60, selon les débats parlementaires, d'après «Blick» citant l'ATS. La rapporteuse de commission Diana Gutjahr (UDC/TG) a justifié cette initiative par le caractère «de plus en plus lacunaire» des certificats médicaux, évoquant une perte économique d'environ 70 milliards de francs, soit 9% du PIB. (CBE)

La 13e rente, un billard à trois bandes

AVS Trois modèles, trois visions, un même casse-tête pour financer le supplément de retraite. Entre hausse de la TVA, solution mixte avec une augmentation des cotisations salariales, et recours aux réserves, le parlement peine à s'accorder. En toile de fond, un possible retour devant le peuple

TEXTES: ANNICK CHEVILLOT, BERNE

Acceptée dans les urnes le 3 mars 2024, la 13e rente AVS est désormais acquise – mais sans financement.

Au Conseil fédéral et au Parlement de trancher la question centrale: qui paiera et comment? Sous la Coupole, les lignes de fracture sont nettes. Le Conseil national

et le Conseil des Etats défendent des modèles difficilement conciliables.

Le calendrier, lui, ne laisse guère de répit. La première rente sera versée en décembre, et plusieurs milliards – environ 4 à 5 milliards de francs – sont déjà inscrits au budget. Le choix est simple en apparence: augmenter les recettes ou puiser dans les réserves. Autre-

ment dit, payer maintenant ou plus tard. Reste une inconnue de taille: en cas de hausse de la TVA, le peuple aura le dernier mot.

Alors que le Conseil des Etats se penche une nouvelle fois sur le sujet aujourd'hui, trois propositions principales restent sur la table. En voici le détail, avec les positions de trois élus sur chaque option. ■

Financement par la seule TVA

La première proposition, portée par le Conseil fédéral et soutenue par une majorité du Conseil national, consiste à financer la 13e rente AVS exclusivement par une augmentation de la TVA. Concrètement, il s'agirait d'une hausse d'environ 0,7 point avec, dans la version adoptée par le Conseil national, un caractère potentiellement temporaire (jusqu'en 2030), assorti d'un mécanisme d'ajustement en fonction de la situation financière de l'AVS. Ces recettes supplémentaires permettront d'équilibrer les finances de l'AVS jusqu'en 2030.

Cette solution repose sur une logique de simplicité et de rapidité d'exécution. La TVA présente l'avantage d'être un instrument déjà en place, facile à adapter, et dont le rendement est immédiat. Elle permet également d'élargir l'assiette de financement à l'ensemble de la population, y compris les

retraités, ce qui est cohérent avec le fait que ces derniers bénéficient directement de la 13e rente.

Sur le plan politique, cette option s'inscrit dans une approche libérale privilégiant la stabilité du marché du travail. En évitant toute hausse des cotisations salariales, elle cherche à ne pas renchérir le coût du travail, ni peser sur la compétitivité des entreprises. Elle est donc soutenue principalement par les partis bourgeois.

Ses limites sont toutefois bien identifiées. La TVA est un impôt indirect, généralement considéré comme régressif, car il pèse proportionnellement davantage sur les ménages à bas revenus. En outre, une solution limitée dans le temps ne répond pas pleinement aux défis structurels du financement de l'AVS, notamment liés au vieillissement démographique. ■

Solution mixte (TVA et cotisations salariales)

La deuxième proposition, privilégiée par le Conseil des Etats, repose sur un financement combiné associant une hausse de la TVA et une augmentation des cotisations salariales. Les variantes discutées prévoient en général une répartition équilibrée de l'effort: une hausse des cotisations salariales située autour de 0,3 à 0,4 point et un complément via la TVA.

Cette approche vise explicitement un objectif de durabilité. En diversifiant les sources de financement, elle réduit la dépendance à un seul instrument fiscal et permet de mieux absorber les évolutions démographiques et économiques. Elle correspond à une logique de partage de l'effort entre les différentes composantes de la société: les actifs via les cotisations, et l'ensemble de la population via la consommation. Politiquement, cette solu-

tion incarne un compromis très helvétique. Elle est soutenue par les partis du centre et par une partie des forces politiques qui cherchent un équilibre entre équité sociale et viabilité économique. Elle répond également à une préoccupation de long terme en intégrant la 13e rente dans une perspective plus large de réforme de l'AVS. La solution votée par le Conseil des Etats rapporterait environ 4 milliards de francs par année, contre environ 2,6 milliards selon le projet du Conseil fédéral.

Ses inconvénients résident dans sa complexité et dans ses effets potentiels sur le marché du travail. L'augmentation des cotisations salariales peut être perçue comme un frein à l'emploi ou à la croissance des salaires. Elle nécessite en outre un consensus politique plus large, ce qui rend son adoption plus délicate. ■

Recours aux réserves de l'AVS

La troisième option consiste à financer la 13e rente en puisant dans les fonds de compensation de l'AVS, sans introduire immédiatement de nouvelles recettes. Cette solution est envisagée comme une mesure transitoire, dans l'attente d'une réforme plus globale du système, notamment dans le cadre du projet AVS 2030, qui devrait redéfinir les équilibres financiers à moyen et long terme.

Elle repose sur l'idée que le fonds AVS dispose encore d'une certaine marge de manœuvre, même si celle-ci est limitée et dépend de l'évolution démographique et économique. Le débat porte notamment sur le seuil minimal de ce fonds, traditionnellement fixé autour d'une année de dépenses, soit 100%, avec des propositions visant à tolérer une baisse temporaire jusqu'à environ 80%, voire légèrement en dessous selon certains scénarios.

Sur le plan politique, cette option séduit surtout par sa capa-

acité à différer les décisions difficiles et potentiellement impopulaires. Elle permettrait de mettre en œuvre rapidement la 13e rente sans trancher immédiatement la question sensible de son financement, tout en laissant du temps pour construire un compromis plus large.

Mais ses faiblesses sont importantes. Elle ne constitue pas une solution durable et comporte un risque réel d'érosion rapide des réserves de l'AVS, surtout en cas de conjoncture défavorable. En l'absence de mesures correctrices, elle pourrait accentuer les déséquilibres financiers et rendre les ajustements futurs plus abrupts et politiquement plus coûteux. Pour cette raison, elle est généralement considérée comme une option temporaire, voire comme un instrument de pression politique pour rendre plus acceptable un relèvement de l'âge de la retraite ou d'autres réformes structurelles. ■

CÉLINE WEBER

Conseillère nationale (Vert'libéraux/VD)

«Une hausse de la TVA évite des ponctions sur les salaires»



PIERRE-YVES MAILLARD

Conseiller aux Etats (PS/VD)

«Les autres options ne paraissent ni équitables ni responsables»



CYRIL AELLEN

Conseiller national (PLR/GE)

«Le fonds de compensation peut être mobilisé à titre transitoire»



«Pour le Parti vert'libéral, le financement de la 13e rente par une hausse temporaire de la TVA présente un triple avantage. Premièrement, ce mode de financement évite de la financer par des ponctions supplémentaires sur les salaires. Les charges salariales en Suisse sont parmi les plus basses d'Europe, ce qui représente un des gros avantages de la place économique suisse. Nous devons tout faire pour maintenir ces charges les plus basses possibles, afin de maintenir la compétitivité de notre place économique, et le pouvoir d'achat pour les salariés. Deuxièmement, une hausse de la TVA évite de faire porter la totalité de la charge sur les actifs, et donc de mettre à mal la solidarité intergénérationnelle. Une solidarité qui a largement contribué au bien-être de nos habitants et que nous devons préserver. Enfin, une hausse temporaire de la TVA constitue une solution pragmatique pour financer la 13e rente voulue par le peuple, dans l'attente d'une réforme plus complète du financement de l'AVS.» ■

«La solution du Conseil des Etats est un compromis, mais je le dis clairement: avec une autre majorité au parlement, nous aurions privilégié d'autres pistes, notamment en allant chercher davantage du côté des hauts revenus ou des grandes fortunes. Dans ce contexte, la voie la plus réaliste reste une solution mixte, avec une hausse modérée de la TVA et des cotisations salariales. On parle de 0,4 point de TVA – soit 40 centimes pour un jean à 100 francs – et de 0,3 point de cotisations salariales, soit 0,15 pour les salariés et autant pour les employeurs. C'est une contribution mesurée, qui reste supportable. Cela permet non seulement de financer la 13e rente et d'apporter une amélioration concrète aux prestations, ce qui est bien l'objectif. A mes yeux, c'est aujourd'hui le meilleur point d'équilibre possible. Les autres options – tout miser sur la TVA, ce qui est moins juste socialement, ou ne rien faire en espérant augmenter l'âge de la retraite – ne me paraissent ni équitables ni responsables.» ■

«La 13e rente AVS mérite mieux que la mise en place d'un financement complémentaire improvisé. Pour le PLR, le financement de la 13e rente doit s'inscrire dans une réforme d'ensemble de l'AVS, seule à même de garantir une solution durable et équilibrée. Cela implique d'examiner sans tabou les paramètres du système, y compris l'âge du départ à la retraite, avec davantage de flexibilité et, le cas échéant, une meilleure prise en compte de la durée effective de cotisation. Quant à la hausse de la TVA, elle peut séduire les autorités par sa facilité apparente, mais personne n'est dupe de ses effets très concrets sur le pouvoir d'achat et sur ses chances de succès dans le cadre d'une votation populaire. Dans l'intervalle, le fonds de compensation peut être mobilisé à titre transitoire, sans se substituer aux choix de fond qui s'imposeront tôt ou tard.» ■

Was Sie die Finanzierung von AHV und Armee kostet

Höhere Mehrwertsteuer Für Familien könnten bis zu 1200 Franken Mehrkosten anfallen.

Die Armee aufrüsten und eine 13. AHV-Rente einführen kostet Milliarden. Der Bundesrat plant, dies durch eine Erhöhung der Mehrwertsteuer zu finanzieren. Insgesamt will er sie um 1,5 Prozentpunkte anheben.

Für die Schweizer Haushalte kostet das nach Einschätzungen der Bundesbehörden und von SRF 300 bis 1200 Franken pro Jahr. Im Volk sind diese Zusatzbelastungen höchst unbeliebt.

— **Einpersonenhaushalte**

Ein Singlehaushalt wäre verhältnismässig am stärksten belastet. So müssten laut Zahlen des Departements des Inneren und des Departements für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport Einzelpersonen bei einem Monatseinkommen von 4600 bis 6699 Franken jährlich 433 Franken mehr bezahlen.

293 Franken zusätzlich müsste eine Einzelperson bei einem monatlichen Einkommen von 0 bis 4599 Franken bezahlen. Bei einem Monatseinkommen von 6700 bis 9399 Franken wären es 556 Franken mehr, bei einem Monatseinkommen ab 9400 Franken wäre die zusätzliche Belastung 864 Franken.

— **Mehrpersonenhaushalte**

Die Auswirkungen auf Paarhaushalte mit zwei Kindern hängen davon ab, wie hoch das Einkommen eines Haushalts ist, wer im Haushalt lebt und wie alt die Bewohnerinnen und Bewohner sind. Je nach Zusammensetzung unterscheiden sich die Ausgaben für verschiedene Budgetposten.

Für Haushalte, die ein Monatseinkommen unter 6700 Franken haben, gibt es laut SRF keine Daten.

— **Rentnerinnen- und Rentnerhaushalte**

Rentnerhaushalte schneiden im Verhältnis besser ab als Einpersonenhaushalte. Bei tieferen Ein-

kommen fällt die zusätzliche Belastung ähnlich aus, bei höheren Einkommen ist sie für Rentnerinnen und Rentner etwas höher.

Auswirkungen einer Mehrwertsteuererhöhung

Einkommensschwache Haushalte verwenden einen grossen Teil ihres Budgets für mehrwertsteuerfreie Ausgaben wie Miete oder Krankenkassenprämien und haben entsprechend weniger Mittel für mehrwertsteuerbelastete Konsumgüter zur Verfügung. Einkommensstarke Haushalte hingegen verfügen über mehr Geld für solche Konsumausgaben und entrichten dadurch insgesamt mehr Mehrwertsteuer.

Im Parlament laufen die Debatten über mehr Geld für die Armee und die 13. AHV-Rente unabhängig voneinander.

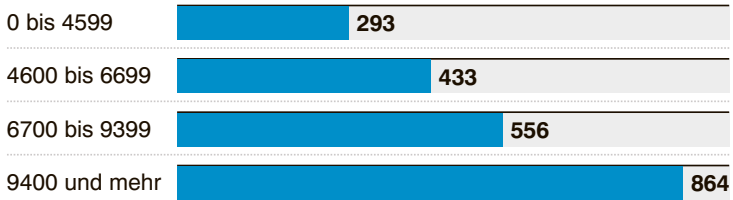
In der Bevölkerung hat der Plan des Bundesrates einen schweren Stand. Laut einer von dieser Redaktion durchgeführten Umfrage lehnen zwei Drittel eine Mehrwertsteuererhöhung für die Finanzierung der Armee ab. Zur Finanzierung der AHV wären 29 Prozent bereit für eine Mischfinanzierung über Lohnprozente und Mehrwertsteuer.

Das Parlament wird voraussichtlich dieses Jahr über die Erhöhung der Mehrwertsteuer entscheiden. Die Debatten über mehr Geld für die Armee und für die 13. AHV-Rente laufen unabhängig voneinander.

Zoë Egli

Jährliche Zusatzbelastung für Einpersonenhaushalte

Monatseinkommen und Mehrbelastung, in Fr.



Grafik: zeg / Quelle: SRF

Jährliche Zusatzbelastung für Paarhaushalte

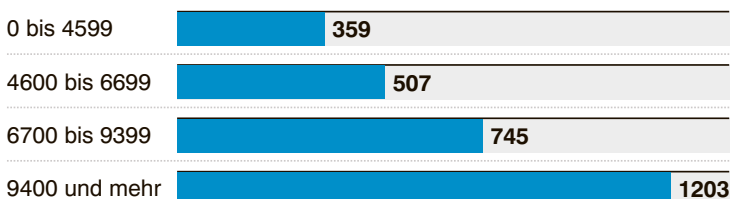
Monatseinkommen und Mehrbelastung, in Fr.



Grafik: zeg / Quelle: SRF

Jährliche Zusatzbelastung für Rentnerhaushalte

Monatseinkommen und Mehrbelastung, in Fr.



Grafik: zeg / Quelle: SRF

Wo der Bund nun spart – und wo nicht

Das Parlament hat die epische Debatte über das Entlastungspaket 2027 abgeschlossen, doch der Zank geht nahtlos weiter

FABIAN SCHÄFER, BERN

Das Werk ist vollbracht. Nach einem Kraftakt sondergleichen hat das Parlament das Entlastungspaket 2027 für die Bundesfinanzen im Eiltempo bereinigt. Am Dienstag hat der Nationalrat zum dritten Mal über die Vorlage diskutiert und die letzten zwei Differenzen mit dem Ständerat beseitigt.

Somit steht die Gesamtbilanz fest: Mit den ursprünglichen Vorschlägen des Bundesrats wäre der Haushalt in den kommenden Jahren um 2,4 bis 3,1 Milliarden Franken entlastet worden. Davon sind nach den Debatten im Parlament 1,4 bis 2 Milliarden übrig geblieben. Trotz bürgerlicher Mehrheit hat das Parlament das Paket somit um mehr als ein Drittel schrumpfen lassen. Die Abstriche betragen je nach Jahr 38 bis 42 Prozent. Immer wieder musste Finanzministerin Karin Keller-Sutter in den vergangenen Tagen zuschauen, wie National- und Ständerat etliche Kürzungen verhinderten, abschwächten, verzögerten. Durchgesetzt haben sich zahlreiche gut vernetzte Anspruchsgruppen wie Bauern, Hauseigentümer, Hochschulen oder die Kantone.

Doch das Parlament hat nicht überall nachgegeben. Ein grosser Teil der Kürzungsvorschläge des Bundesrats fand eine Mehrheit. Das Ergebnis verrät einiges über die Bundesberner Prioritäten, wie ein Rückblick auf das milliarden-schwere Hin und Her der letzten Tage zeigt. Das sind die grössten Kürzungen:

■ **Integration von Flüchtlingen:** Der Bund bezahlt den Kantonen Beiträge an die Sozialhilfe und für andere Kosten, die bei der Aufnahme von Asylsuchenden anfallen. Für vorläufig aufgenommene Flüchtlinge wird er diese Gelder künftig nur noch während fünf statt sieben Jahren bezahlen. Mit 440 Millionen Franken im Jahr ist dies die grösste Kürzung im Paket. Die Kantone sehen darin eine reine Lastenverschiebung.

■ **Bundesverwaltung:** Auf Personal und Betrieb entfallen beim Bund 15 Prozent der Gesamtausgaben, zwei Drittel davon für Armee, Rüstung und Grenzschutz. Nun sollen diese Ausgaben weniger rasch wachsen als geplant, vorgesehen ist eine Reduktion um 300 Millionen Franken im Jahr. Die Departemente und Ämter setzen dies primär in Eigenregie um. Unter anderem werden Projekte vertagt, Leistungsprämien gekürzt, Ferientage für Ältere reduziert und Businessclass-Flüge eingeschränkt.

■ **Entwicklungshilfe:** Die jährlichen Ausgaben für die internationale Zusammenarbeit der Schweiz werden bis 2030 bei 2,5 Milliarden Franken eingefroren (inklusive der geplanten Beiträge an die Ukraine). Das entspricht gegenüber der bisherigen Planung einer Reduktion um 230 Millionen Franken. Unter anderem werden Beiträge an Uno-Organisationen gekürzt



ILLUSTRATION PAULINE MARTINET / NZZ

sowie bilaterale Programme in Albanien, Bangladesh und Sambia beendet.

■ **Klimasubventionen:** Der Bundesrat wollte die Zahlungen an Hauseigentümer, die klimafreundliche Investitionen tätigen, stark einschränken, doch das Parlament hat seine Vorschläge weitgehend abgelehnt. Es hat auch die Rückverteilung der CO₂-Abgabe an Bevölkerung und Wirtschaft reduziert, was eine indirekte Steuererhöhung von 120 Millionen Franken im Jahr bewirkt.

■ **Verkehrsfonds:** Der Bund legt jedes Jahr mehrere Milliarden in die Fonds für Eisenbahn und Strasse ein. Nun sollen diese Beträge um je 100 Millionen Franken im Jahr sinken. In der Folge müssen einzelne Ausbauprojekte verschoben werden. Bei der Bahn wollte der Bundesrat doppelt so stark kürzen, was eine Mitte-links-Mehrheit im Parlament verhinderte.

■ **Bildung und Forschung:** Gesamthaft reduziert das Parlament die Beiträge an ETH, Universitäten, Nationalfonds und weitere Posten in diesem Bereich um 260 Millionen Franken im Jahr. Der Bundesrat wollte vor allem bei den kantonalen Unis stärker kürzen. Die Gesamtausgaben für Bildung und Forschung werden vorübergehend bei 9 Milliarden Franken im Jahr eingefroren.

■ **E-Mobilität:** Wenn Transportunternehmen Busse oder Schiffe mit elektri-

chem Antrieb beschaffen, erhalten sie Subventionen. Hier will das Parlament knapp 50 Millionen Franken einsparen; der Bundesrat wollte etwas weiter gehen.

Gesamthaft umfasst das Paket 45 Massnahmen, von denen die kleinsten einige hunderttausend Franken betreffen. Beispielsweise streicht der Bund Sonderzuschüsse für Lokalradios, die in Bergregionen senden, oder halbiert Beiträge an Pilotprojekte im Strafvollzug.

Ebenso aufschlussreich ist jedoch der Blick auf jene Sparvorschläge, die vom Parlament abgelehnt oder abgeschwächt worden sind. Diese Massnahmen hat das Parlament verworfen oder reduziert:

■ **Höhere Steuern bei Kapitalbezügen:** Wer bei der Pensionierung Guthaben aus der zweiten und der dritten Säule als Kapital bezieht, fährt steuerlich oft besser als Personen mit einer Rente. Gemäss dem Bund werden primär grosse Bezüge begünstigt. Der Bundesrat wollte diesen Vorteil reduzieren, was Mehreinnahmen von 190 Millionen Franken bringen sollte. Der Vorschlag hatte nicht den Hauch einer Chance. SVP, FDP, Mitte und GLP sagten Nein.

■ **Landwirtschaft:** Ursprünglich wollte der Bundesrat im Agrarbereich 260 Millionen Franken herausholen. Etwa die Hälfte davon sollte aus Mehreinnahmen bestehen, die bei der Versteigerung von Zollkontingenten angefallen wären. Doch die bürgerliche Mehrheit hat die-

sen Vorschlag ebenso abgelehnt wie die meisten anderen. Die einzige Kürzung, die übrig blieb, wurde um zwei Drittel verkleinert: Sie betrifft die Absatzförderung und umfasst 3,5 Millionen Franken.

■ **Finanzausgleich:** Der Bund bezahlt im Rahmen des nationalen Finanzausgleichs (NFA) unter anderem Beiträge an Kantone, die statistisch höhere Soziallasten tragen, weil bei ihnen relativ viele Arme, Alte und Ausländer leben. Diese Zahlungen wurden vor sechs Jahren erhöht. Seither sind die NFA-Ausgaben generell gestiegen, nun wollte der Bundesrat die fraglichen Zahlungen wieder senken. Unter dem Strich hätte er 70 Millionen Franken gespart. Die Kantone wehrten sich vehement, der Vorschlag blieb chancenlos.

■ **Medien, Kultur, Sport:** Etliche weitere Sparvorschläge wurden nach effizienter Lobbyarbeit versenkt. Im Bereich Medien etwa wollte der Bundesrat das Auslandsangebot der SRG verkleinern und die indirekte Presseförderung kürzen. Es ging um je 20 Millionen Franken. Beide Vorschläge sind gescheitert. Auch die Regionalflughäfen (25 Millionen) und die Sportverbände (17 Millionen) hielten sich schadlos. Deutlich reduziert wurden die Kürzungen im Umweltbereich und beim Tourismus. Auch der Fonds Landschaft Schweiz, der seit 1991 offiziell befristet ist und dennoch immer wieder verlängert wird, entgeht der Abschaffung.

So geht es weiter:

■ **Referendum?** Die Linke spricht sich weiterhin klar gegen das Paket aus. Kurz vor Torschluss haben die Grünen am Montag jedoch den Rückzug angetreten: Sie verzichten auf das mehrfach angedrohte Referendum. Somit ist nicht mehr mit einer Abstimmung zu rechnen, zumal die SP schon bisher deutlich defensiver unterwegs war. Die Linke ist im Dilemma: Mehr als die Hälfte aller Kürzungen sind nicht mit einer Gesetzesänderung verbunden. Sie könnten auch bei einem Nein an der Urne umgesetzt werden.

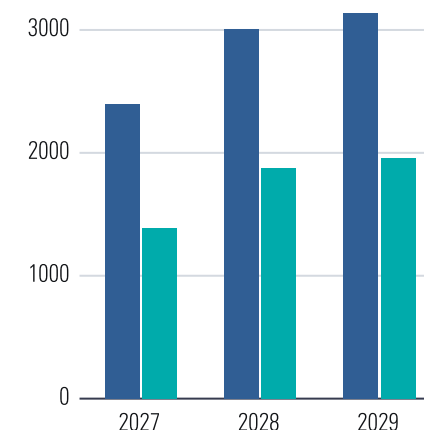
■ **Weiter kürzen oder Steuern erhöhen?** Nachdem das Parlament das Paket stark verkleinert hat, drohen laut dem Bundesrat in den kommenden Jahren Defizite von 0,6 bis 1,8 Milliarden Franken. Das ist mit der Schuldenbremse nicht vereinbar. Weitere Spardiskussionen sind bereits in der Budgetdebatte im Dezember 2026 zu erwarten. Der Bundesrat will zudem für die Finanzierung der Armee die Mehrwertsteuer um 0,8 Prozentpunkte erhöhen, was die Konsumenten etwa 3 Milliarden Franken im Jahr kosten würde. Auch für die AHV steht eine Erhöhung von Steuern und Lohnbeiträgen im Raum. Über die höheren Abgaben für die AHV dürfte das Parlament im Juni entscheiden, über jene für die Armee frühestens im Dezember. In beiden Fällen hat das Volk das letzte Wort.

Es bleibt spannend. Oder wie Finanzministerin Karin Keller-Sutter es am Dienstag im Nationalrat ausdrückte: Das Entlastungspaket sei zwar wichtig, aber nur ein Zwischenschritt. «Wir sind mit der Arbeit noch nicht fertig.»

Das Parlament will deutlich weniger kürzen als der Bundesrat

Volumen des Entlastungspakets in Millionen Franken

● Botschaft des Bundesrats
● Beschluss des Parlaments



Letzte Chance für einen Gegenvorschlag zur Neutralitätsinitiative

Bisher war Die Mitte fast allein, nun könnte ein Kompromiss neue Mehrheiten ermöglichen – vorausgesetzt, die FDP macht mit



Wie weiter mit der Neutralität? Ständeräte der Mitte-Partei suchen bürgerliche Verbündete.

URS FLÜELER / KEYSTONE

MATTHIAS VENETZ, BERN

Nachdem das Parlament in den vergangenen Wochen sehr ausführlich und auch einigermaßen hitzig über die Neutralitätsinitiative der SVP debattiert hatte, schien alles gesagt. Doch nun werden neue Diskussionen nötig.

Die Neutralität ist heute ein zentrales Wesensmerkmal der Schweiz. Allerdings fehlt in der Bundesverfassung eine klare Definition dafür, was sie bedeutet. Der Bundesrat verfügt damit über gewisse Handlungsspielräume und kann Sanktionen (zum Beispiel gegen Russland) verhängen. Mit ihrer Neutralitätsinitiative will die SVP genau das ändern. Sie möchte die Neutralität in einem neuen Verfassungsartikel klar definieren und militärische Kooperationen verhindern.

Zudem soll der Bundesrat gemäss Initiative keine EU-Sanktionen mehr übernehmen können. Gegner der Vorlage von SP bis hin zur FDP sprechen deshalb bereits von einer «Pro-Putin-Initiative».

Schlagabtausch im Nationalrat

Es waren bürgerliche Ständeräte wie die Mitte-Politiker Benedikt Würth und Beat Rieder, die gemeinsam mit Hannes Germann, SVP-Ständerat aus Schaffhausen, einen Gegenvorschlag zur Initiative einbrachten. Auch sie wollen die Neutralität in der Bundesverfassung verankern, Sanktionen und Spielräume für den Bundesrat aber weiterhin zulassen. So möchten sie ein Ja zur Initiative verhindern.

Doch der Nationalrat liess sie bereits zweimal abblitzen. Noch einmal

soll ihnen das nicht passieren. An diesem Mittwoch wollen sie eine neue Idee ins Parlament bringen.

Einige Mitte-Ständeräte um Benedikt Würth legen nun mit Unterstützung der SVP einen neuen Kompromiss vor. Sie wollen – wie beim bisherigen Entwurf – eine «immerwährende» und «bewaffnete» Neutralität in der Bundesverfassung verankern. Den zweiten Absatz über den Nutzen der Neutralität (Gewährleistung der Unabhängigkeit und Sicherheit der Schweiz) und die Rolle des Landes bei Konflikten (Vermittlerin) haben die Ständeräte aber gestrichen. Über diesen Kompromiss wird der Ständerat nun diskutieren. Es ist die letzte Chance für einen Gegenvorschlag.

Wie kontrovers die Thematik ist, zeigte sich schon bei der ersten Bera-

tung im Nationalrat. Diskutiert wurde dort nicht bloss über einen neuen Artikel in der Bundesverfassung, sondern auch über das Schweizer Selbstverständnis.

Mehr als achtzig (!) Nationalrätinnen und Nationalräte äusserten sich bei der Eröffnungsdebatte. Sie zog sich einen ganzen Abend und einen halben Vormittag hin. Vertreter der SVP erinnerten an die Schlacht von Marignano – Vertreter der Linken hielten ebenso ausführlich dagegen und argumentierten mit dem Wiener Kongress oder dem Völkerrecht. Die meinungsstarke Zürcher SP-Nationalrätin Jacqueline Badran etwa überzog ihre Redezeit und wurde von Nationalratspräsident Pierre-André Page daraufhin ermahnt: «Sie haben gesagt, nur noch ein Satz, nicht vier!»

«Ahnungsloser Berichterstatter»

Auch im Ständerat – der sich selbst gerne salbungsvoll als «chambre de réflexion» bezeichnet – sparte man nicht mit pointierten Aussagen. Matthias Michel, Zuger FDP-Ständerat und Sprecher der zuständigen Kommission, schilderte die Ausgangslage detailliert und positionierte sich und seine Kommission sowohl gegen die Initiative als auch gegen den Gegenvorschlag. Daniel Jositsch, Zürcher SP-Ständerat, Verfechter einer klar ausformulierten Neutralität und damit (auch) in dieser Angelegenheit eine Ein-Mann-Opposition in seiner Partei, entgegnete lapidar: «Wenn ich dem Kommissionsberichterstatter zuhöre, komme ich zum Schluss, dass er eigentlich nichts anderes sagt, als dass er keine Ahnung hat, was Neutralität ist.» Am Ende war es allein dem Stichentscheid des Ständeratspräsidenten und Mitte-Politikers Stefan Engler zu verdanken, dass die Debatte über den Gegenvorschlag überhaupt weitergeht. Wenigstens vorerst.

Noch im Sommer gab es für den Gegenvorschlag im Ständerat eine breite Allianz von der SP bis zur FDP. Nur ein Gegenvorschlag, so der damalige Konsens, verhindere ein folgenreicheres Ja zur SVP-Initiative. Im Herbst hielt die zuständige Kommission des Nationalrates dann eine Ver-

nehmlassung ab. Einflussreiche Akteure wie Economiesuisse, Swissmem und der Gewerbeverband sprachen sich zwar für einen Gegenvorschlag aus, von den grossen Parteien war aber allein Die Mitte dafür. Im Frühjahr zeigte eine Umfrage des Meinungsforschungsinstituts Sotomo dann, dass eine überwältigende Mehrheit der Bevölkerung hinter der Neutralität steht, gleichzeitig aber weiterhin Sanktionen gegen Aggressoren wie Russland erlassen will. Spätestens da kippte die Stimmung im Parlament.

Wer sich in diesen Tagen in der Wandelhalle umhört, erhält widersprüchliche Analysen. Aus der Mitte-Fraktion heisst es einerseits, die Umfrage vom Frühjahr zeige, dass es momentan «keine Notwendigkeit für einen Gegenvorschlag» gebe. Oder expliziter: Einzelne Mitte-Ständeräte würden – entgegen der Mehrheit in der Partei – mit der Initiative sympathisieren. Der Gegenvorschlag sei für sie eine Möglichkeit, diese Sympathien zu überdecken. Aus dem Ständerat heisst es hingegen, im Nationalrat gebe es halt viel mehr «parteistrategische Spiele». Man sei dort gegen den Gegenvorschlag, weil man gegenüber der SVP keine Konzessionen machen wolle. Diese Logik wollen einige Ständeräte nun durchbrechen.

Jüngst sprach sich im Nationalrat neben Vertretern der Mitte und der SVP nur der Zürcher Freisinnige Hans-Peter Portmann für einen Gegenvorschlag aus. Dafür umso energischer. Es gebe in der Schweiz, so Portmann, viele Leute mit «wertkonservativen» Idealen, die Sympathien für die Neutralität hätten. «Und dann wundern Sie sich, wenn diese Menschen reihenweise in die Arme der SVP laufen, meine Damen und Herren vor allem auf der bürgerlichen Seite.»

An diesem Mittwoch sind nun aber Portmanns Parteikollegen im Ständerat gefragt. In den Diskussionen der vergangenen Wochen haben sie sich stets im Sinne des freisinnigen Aussenministers Ignazio Cassis verhalten und den Gegenvorschlag abgelehnt. Sollten sie ihre Meinung angesichts des neuen, entschlackten Vorschlags wider Erwarten ändern, könnten sich neue Mehrheiten ergeben. Hans-Peter Portmann würde es freuen. Ignazio Cassis tendenziell weniger.

«Ras-le-bol des travaux et des barbiers»: comment la gauche a perdu Annemasse

FRANCE VOISINE Dimanche, les élections municipales ont créé la surprise dans la deuxième ville de Haute-Savoie, où la droite l'a emporté dès le premier tour. Gabriel Doublet succédera ainsi au socialiste Christian Dupessey

LORÈNE MESOT, ANNEMASSE

Centre-ville d'Annemasse, mardi matin. Le soleil est de sortie et, au bar PMU Le Paris, les sourires aussi. «On est contents!» résume Christian, dit «le Corse», devant son verre de rouge. «Ici, on ne choisit que les meilleurs», rigole ce chauffeur poids lourds à la retraite, né à Ambilly. Autour de lui, les clients acquiescent. «Il faut du changement, c'est devenu l'anarchie», renchérit Ludo, 62 ans, routier lui aussi. Dimanche, les deux comparses ont pris connaissance des résultats des élections municipales avec surprise. Après quarante-neuf ans de règne de la gauche, la deuxième ville de Haute-Savoie bascule à droite. Il a suffi d'un tour.

Le socialiste Christian Dupessey, aux rênes de la municipalité depuis près de deux décennies, quittera l'Hôtel de Ville en fin de semaine. Il ne remettra pas le flambeau à son adjointe Dominique Lachenal comme il l'espérait mais à Gabriel Doublet, actuel maire de la petite commune de Saint-Cergues, qui jouxte Jussy. Encarté à Horizons et tête de la liste divers «Pour Annemasse par Annemasse», il a fait main basse sur le premier tour avec 54% des voix.

Celui qui a trinqué sur la frontière

Inscrit sur la liste de la gauche, Christian Dupessey espérait obtenir un siège pour continuer à œuvrer au sein du Pôle métropolitain du Genevois français. Le voici pris de vitesse par son ancien binôme, avec qui il a présidé Annemasse Agglo – «une trahison», tranche-t-il.

Gabriel Doublet, dont l'épouse est Suisse, siège au sein des instances transfrontalières depuis



La piétonnisation a redynamisé le centre. Revers de la médaille, les Annemassiens vivent depuis plusieurs années au rythme du vrombissement des pelleuses. (17 MARS 2026/DAVID WAGNIÈRES/LE TEMPS)

une dizaine d'années. En 2015, il s'était fait remarquer en organisant une «Fête de la frontière», du côté de la douane de Monniaz. Quelque 5000 personnes étaient venues trinquer dans les champs à cheval sur la frontière.

«Genève constitue une locomotive économique, mais génère aussi un certain nombre d'externalités négatives, notamment en matière de coûts de la vie», dit-il. Le voici désormais prêt à s'attaquer à la pénurie de soignants côté français et aux prix du logement, deux thématiques qu'il compte porter devant le Groupe-

ment local de coopération transfrontalière (GLCT). Et promet la création d'un centre de santé municipal, avec des médecins salariés par la collectivité, pour garantir l'offre de soins à Annemasse.

Sur le plan intérieur, Gabriel Doublet aura fort à faire. Sous Christian Dupessey, Annemasse a changé de visage, passant «d'une ville moyenne à une ville qui compte: la capitale française du Grand Genève», se félicite le socialiste. «La piétonnisation a redynamisé le centre. Dans quelques mois, le tram circulera», rappelle-t-il.

«Genève constitue une locomotive économique, mais génère aussi un certain nombre d'externalités négatives»

GABRIEL DOUBLET, NOUVEAU MAIRE D'ANNEMASSE

Revers de la médaille, voilà plusieurs années que les Annemassiens vivent au rythme du vrombissement des pelleuses. La politique est parfois cruelle, commente Bastien*, un frontalière français de 42 ans: «La municipalité a entrepris des travaux qu'il fallait faire, mais elle ne pourra pas en récolter les lauriers.» Lui juge le résultat des élections finalement «pas très étonnant». «Ça fait trois ans que la ville ressemble à Sarajevo sous les bombes, mais à ma courte honte, je n'ai pas voté.»

Comme lui, 65% des Annemassiens se sont abstenus – bien plus que le reste des Français. Un score historiquement bas, même pour cette ville d'ordinaire peu portée sur les urnes. Léa, une habitante du centre-ville de 33 ans, frontalière également, a aussi fait l'impasse. «La piétonnisation est une bonne chose, mais la mafia annemassienne est bien installée», soupire-t-elle en terminant son repas en terrasse. Une référence aux nombreux *barbershops* qui ont fleuri en centre-ville ces dernières années. Quelques rues plus haut, le constat est le même. «A chaque fois qu'un commerce a fermé dans le centre, il a été remplacé par un barbier, un kebab ou une agence immobilière», souffle Bénédicte, responsable du Petit Souk, un magasin pour enfants situé à l'angle de la mairie.

«La sécurité reste une compétence de l'Etat»

«Il fallait voir Annemasse quand je suis arrivée en 1974», dit Ory en grattant son ticket de loterie au bar PMU de l'avenue de la Gare. Cette Parisienne d'origine ne se remet pas de la disparition de la boucherie et des «vraies boulangeries» du quartier. Son drame, ce sont, aussi, les travaux – «qui l'ont fait tomber deux fois» – et la saleté – «c'est cradingue!». Ludo et Christian, les routiers, acquiescent et renchérisent: «Et la sécurité! Passé 20 heures, beaucoup n'osent plus sortir. Si on appelle, la police ne prend même plus la peine de se déplacer.»

Christian Dupessey l'admet: l'insécurité a sans doute pesé dans la balance. Renforcement des effectifs et déploiement de caméras, «nous avons fait le maximum», estime-t-il toutefois. «Mais la sécurité reste, avant tout, une compétence de l'Etat, avec des moyens parfois insuffisants.» Gabriel Doublet a promis de doubler les effectifs de police municipale sur le terrain, d'instaurer un plan de tolérance zéro vis-à-vis des incivilités et de développer le système de vidéosurveillance. ■

* Prénom d'emprunt

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

Prix de l'énergie : désarroi et désaccords en Europe



Lors du conseil transports, télécommunications et énergie, à Bruxelles, le 16 mars. FREDERIC GARRIDO-RAMIREZ/EUROPEAN UNION

Virginie Malingre

Plusieurs Etats questionnent le non-recours au pétrole russe et l'objectif de neutralité carbone en 2050

BRUXELLES - bureau européen

Quatre ans après la crise énergétique qui les a touchés, dans la foulée de l'invasion de l'Ukraine pour la Russie, les Vingt-Sept sont de nouveau confrontés à la flambée des prix, occasionnée, cette fois, par le conflit au Moyen-Orient. Les ministres européens de l'énergie en ont discuté, lundi 16 mars, à Bruxelles, et le sujet sera au cœur des débats entre les chefs d'Etat et de gouvernement qui doivent se retrouver dans la capitale belge, jeudi 19 mars.

Depuis 2022, les Européens ont appris à vivre sans les hydrocarbures russes, ont accru leur recours aux renouvelables et diversifié leurs approvisionnements. Mais ils n'ont pas tourné le dos aux énergies fossiles tandis que leurs infrastructures énergétiques nécessitent d'être modernisées et mieux connectées. Dès lors, ils restent vulnérables à toute envolée du gaz ou du pétrole. D'autant que, au sein de l'Union européenne (UE), le prix de l'électricité est calculé à partir de la dernière centrale utilisée pour répondre à la demande, qui, durant les pics de consommation, est souvent une centrale à gaz.

Le conflit au Moyen-Orient a déjà alourdi de 6 milliards d'euros la facture de l'Europe pour ses importations d'énergies fossiles, a rappelé Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, dans une lettre aux dirigeants européens, publiée lundi. C'est « *le prix de notre dépendance* », a-t-elle regretté. Dans ce contexte à haut risque, les 32 membres de l'Agence internationale de l'énergie ont convenu, le 11 mars, de libérer 400 millions de barils de pétrole de leurs réserves stratégiques. Certains pays ont pris, de leur côté, des mesures d'urgence. Comme le Portugal, qui a réduit les taxes sur les carburants, la Croatie et la Hongrie, qui en ont plafonné le prix, ou encore la Grèce, qui a préféré limiter les marges sur les prix à la pompe. Contrainte budgétairement, la France a renforcé les contrôles dans les stations-service contre les hausses abusives. Et TotalEnergies s'est engagée à ne pas faire payer plus de 1,99 euro le litre d'essence ou de diesel.

Au-delà de ces initiatives, la question du détroit d'Ormuz est cruciale. Paris cherche à organiser une coalition de pays volontaires, au sein de l'UE, dans le Golfe ou en Méditerranée, voire avec l'Inde, pour y rétablir la liberté de navigation. Mais cela ne sera envisageable qu'« *après la phase la sortie de la phase la plus chaude du conflit* », a précisé Emmanuel Macron, le 9 mars.

La Commission assure, pour sa part, qu'elle est prête à « *gérer le choc énergétique actuel et à protéger notre économie* », comme l'écrit Ursula von der Leyen. Elle promet des « *mesures ciblées et temporaires* ». Avec une ligne rouge : ne pas dévier de l'objectif, au cœur du pacte vert, que se sont donné les Européens d'accroître leur recours aux énergies renouvelables et de ne plus acheter le moindre hydrocarbure russe.

Il faut dire que certains Etats membres sont à la manœuvre pour un revirement sur ces points. L'Italie a déjà appelé à changer les règles du marché de l'électricité européen, notamment l'indexation de fait du prix du kilowattheure sur celui du gaz, qui doit inciter les Européens à plus décarboner leur électricité. La présidente du conseil, Giorgia Meloni, a également réclamé, le 11 mars, une « *suspension urgente* » du marché du carbone (ETS pour *Emissions Trading System*), qui « *gonfle artificiellement le prix de l'électricité* ». Plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, dont la Pologne, se sont exprimés dans ce sens. Quant au chancelier allemand, Friedrich Merz, il a, depuis un mois, envoyé des messages contradictoires, qui traduisent une ambiguïté sur le sujet de l'ETS.

Atteindre la neutralité carbone

Budapest et Bratislava plaident pour que l'UE ne se prive pas des hydrocarbures russes bon marché, d'autant que les Etats-Unis ont décidé de lever temporairement leurs sanctions énergétiques contre Moscou. Aujourd'hui, les Européens achètent encore du gaz naturel liquéfié (GNL) russe, mais ils se sont engagés à y renoncer d'ici à la fin 2027. Qui plus est, si les Vingt-Sept ont décidé d'un embargo sur le pétrole russe fin 2022, la Hongrie et la Slovaquie bénéficient d'une dérogation à laquelle la Commission compte proposer de mettre fin, dans un texte qui devrait être présenté mi-avril.

« *Il faut se réarmer et remilitariser la frontière. Et, dans le même temps, on doit normaliser les relations avec la Russie, regagner l'accès à l'énergie bon marché* », a même déclaré le premier ministre belge, Bart De Wever, dans un entretien au journal *L'Echo*, le 14 mars, assurant ne pas être seul à penser ainsi. « *Un approvisionnement en gaz russe signifierait un retour à une situation d'insécurité totale et un soutien à un belliciste. C'est hors de question* », a insisté, lundi, la ministre de l'énergie allemande, Katherina Reiche.

Dans sa lettre, lundi, Ursula von der Leyen propose d'aménager l'ETS, afin qu'il soit moins coûteux dans les périodes de hausse des prix. Elle pousse les Vingt-Sept à investir dans leurs infrastructures électriques – une proposition législative est sur la table qu'elle voudrait voir adoptée au plus vite – et à utiliser plus largement les outils à leur disposition pour découpler les prix de l'électricité du prix du gaz. La réforme du marché de l'électricité de 2024, adoptée, dans la douleur, après la crise de 2022, leur permet de recourir à des contrats à long terme ou de redistribuer la rente des producteurs d'électricité décarbonée quand les prix du gaz flambent.

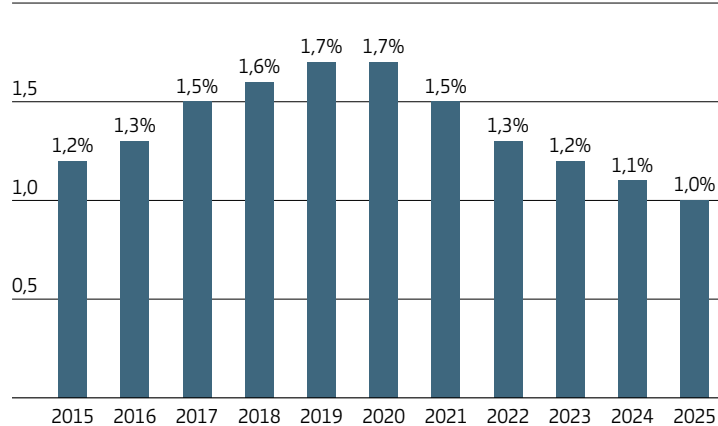
La Commission incite aussi les Etats membres à baisser leurs taxes sur l'énergie ou à multiplier les aides d'Etat, dans un cadre qu'elle se dit prête à assouplir. Avec le risque que seuls les pays les plus riches, Allemagne en tête, en aient les moyens. Déterminée à ne pas financer l'effort de guerre de Moscou et à ne pas compromettre les efforts de l'UE pour atteindre la neutralité carbone en 2050, Ursula von der Leyen apparaît relativement démunie face à la crise énergétique qui frappe l'UE.

La crise du logement polarise la Coupole

PÉNURIE Une session spéciale sur les loyers est organisée aujourd'hui au Conseil national. Chaque parti y va de sa recette, alors que l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» capitalise sur le retard des infrastructures

DIX ANS DE PÉNURIE

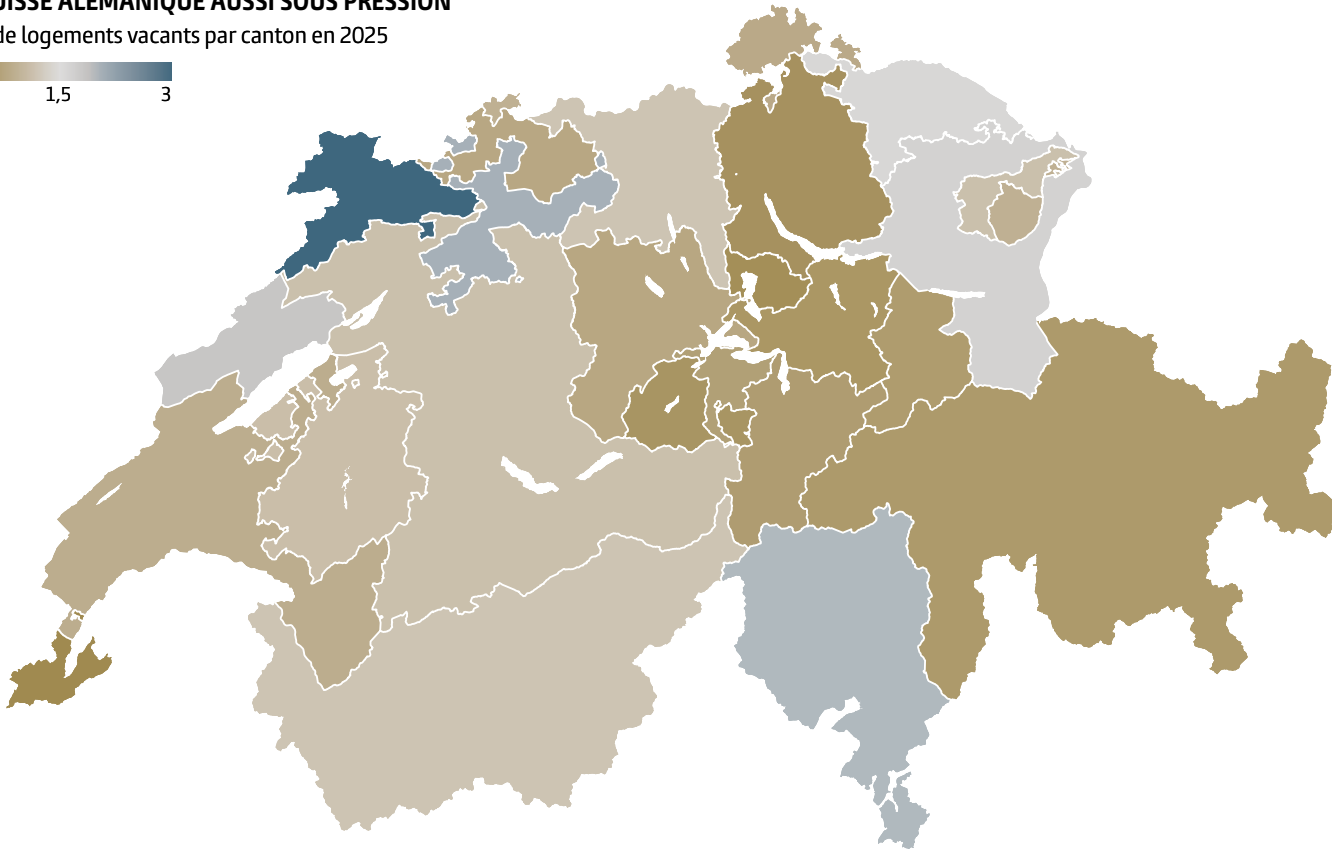
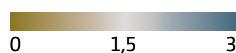
Evolution du taux de logements vacants en Suisse entre 2015 et 2025



Graphique: Le Temps | Source: OFS

LA SUISSE ALÉMANIQUE AUSSI SOUS PRESSION

Taux de logements vacants par canton en 2025



Carte: Le Temps | Source: OFS | Données cartographiques: ©swisstopo

FANNY SCUDERI, BERNE

La crise du logement est un phénomène bien connu des Suisses, particulièrement dans les villes. Mais la votation sur l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!», le 14 juin, contraint les partis à s'y confronter de plus près. La convocation par les socialistes et les écologistes d'une session spéciale sur les loyers mercredi en est la parfaite illustration.

Le socialiste Samuel Bendahan défendra une motion qui demande de «mettre fin aux loyers abusifs». Elle exige que les loyers soient soumis à un examen périodique automatique. Aujourd'hui, un locataire ne peut, en général, obtenir un contrôle du loyer qu'en cas de contestation dans le premier mois qui suit la signature du bail.

La réponse de la gauche

«Il ne s'agit pas d'empêcher tout rendement, seulement ceux qui sont abusifs, insiste d'emblée le Vau-

dois. Le contrôle vise simplement à vérifier la cohérence entre les coûts et les loyers.» Selon lui, une telle mesure permettrait déjà de faire baisser massivement les loyers les plus excessifs. «Le problème vient d'une minorité d'investisseurs spéculatifs», dénonce-t-il.

Cette session intervient à quelques mois d'un vote clé: l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» de l'UDC, soumise au peuple le 14 juin. Elle plane sur les débats, car, pour l'UDC, elle se veut une réponse à divers problèmes: la crise du logement, les bouchons sur la route, le mitage du territoire. Exemple tiré de son site internet: «Les loyers sont de plus en plus élevés et les emplacements centraux à peine abordables. Ne construit-on pas assez en Suisse? Non, il y a simplement trop d'immigration.»

Pour Samuel Bendahan, l'UDC détourne l'attention: «Depuis 2004, indépendamment des fluctuations du taux de vacance, les loyers n'ont pas cessé d'augmenter. Le problème: nous ne construisons

pas de logements abordables. L'UDC accuse l'immigration sans aucune base, mais n'a aucune solution crédible aux problèmes.»

Mercredi, l'UDC mettra l'accent sur l'immigration et ses effets sur le marché du logement. «Si l'initiative sur l'immigration était acceptée, il y aurait moins de pression démographique et donc moins de demande immobilière. La Suisse est un petit pays. Nous ne pouvons pas vivre comme à Hongkong ou à Singapour, avec des gratte-ciel partout», juge le chef du groupe UDC sous la Coupole Thomas Aeschi.

Accélérer les procédures

Il a déposé une motion demandant de «renforcer la Lex Koller» afin de limiter l'accès à la propriété des ressortissants de l'UE: «Ils ont presque les mêmes droits que les Suisses. Je crains qu'il devienne presque impossible pour les Suisses d'acheter de l'immobilier dans certains cantons.» De son côté, le conseiller national



«Nous ne pouvons pas vivre comme à Hongkong ou à Singapour, avec des gratte-ciel partout»

THOMAS AESCHI, CHEF DU GROUPE UDC SOUS LA COUPOLE

PLR Simone Gianini défend une proposition visant à alléger la

charge des tribunaux dans les procédures liées aux projets de construction. Il souhaite imposer une séance de conciliation obligatoire entre les opposants et les requérants et «résoudre les conflits avant qu'ils ne deviennent des litiges longs et coûteux», explique-t-il.

«Dans les villes, les oppositions et les recours peuvent retarder des projets pendant des années. Ces blocages contribuent à aggraver la pénurie de logements», affirme-t-il. En réponse à l'UDC, le libéral-radical estime que le développement du pays «ne peut pas être limité par des mécanismes alambiqués. Des branches comme le tourisme ou la construction reposent aussi sur la présence de travailleurs étrangers, d'autant que la dynamique démographique voit désormais les retraités devenir plus nombreux que les jeunes.»

Les Vert'libéraux défendront un postulat dans la même veine, qui veut «en finir avec les interminables procédures d'autorisation de

construire». «Pour de nombreuses procédures d'opposition, on sait d'emblée qu'elles n'ont aucune chance d'aboutir», explique la Vaudoise Céline Weber. Son parti demande au Conseil fédéral d'élaborer de «bonnes pratiques, efficaces».

La pénurie gagne du terrain

Les chiffres de l'Office fédéral du logement montrent un déséquilibre: entre 2020 et 2024, moins de 46 000 logements ont été construits chaque année, alors que plus de 50 000 nouveaux ménages se formaient en moyenne. Résultat: un déficit d'environ 23 000 logements en cinq ans.

Si le Conseil fédéral rejette l'initiative de l'UDC, il reconnaît la pression croissante sur le marché du logement. Il a pris des mesures, comme l'augmentation du fonds en faveur de la construction de logements d'utilité publique. Reste à savoir si les mesures envisagées par les autorités suffiront à convaincre les votants d'ici au 14 juin. ■

Entre délais et réglementation, construire à Genève relève du défi

PROCÉDURES Malgré une forte activité, la construction de logements peine à répondre à la demande, maintenant une pression immobilière élevée depuis plusieurs décennies

ALEXANDRE BEUCHAT ET THÉO ALLEGREZZA

Genève se distingue sur le marché immobilier suisse, mais malheureusement pas dans le bon sens. Depuis vingt-cinq ans, le canton doit affronter une pénurie chronique de logements. Avec un taux de vacance de 0,34% l'an dernier – le plus bas du pays –, la pression atteint aujourd'hui un niveau maximal. Dans ce contexte, loyers et prix de l'immobilier s'envolent. Comme le résumait le président de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), Gian-Luca Lardi, vendredi dernier dans la NZZ: «Nulle part en Suisse on ne vit aussi mal pour autant d'argent qu'à Genève.»

Alors que le parlement national se penche mercredi sur la crise du logement, les milieux immobiliers mettent régulièrement en avant un frein majeur: les délais pour obtenir un permis de construire, qui seraient particulièrement longs au bout du Léman. Selon une étude de la Banque cantonale de Zurich (ZKB) de 2023, Genève affichait en 2022 une valeur médiane de 500 jours pour obtenir un permis – record national et en hausse de 134% depuis 2010. Le canton de Zurich figurait loin derrière avec 170 jours seulement.

Une autre étude d'Avenir Suisse, publiée fin 2025 et reprise par *Blick*, indiquait que l'obtention d'un permis de construire à Genève nécessitait en moyenne 369 jours, bien plus que dans les autres cantons. Wüest Partner, qui fournit les données, indique que celles-ci proviennent toutefois d'un partenaire externe et pourraient surestimer les délais réels. Mardi, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) mettait elle aussi en évidence la lenteur des procédures.

Bataille des chiffres

Economiste chez Raiffeisen Suisse, Michel Fleury considère que «Genève se situe dans une catégorie à part». En 2024, il fallait en valeur médiane 590 jours pour obtenir un permis de construire à Genève pour des projets de 4 à 12 logements, contre 234 à Zurich et 184 dans le canton de Vaud. Pour les grands projets, l'écart se creuse encore. L'expert évoque une densité importante à Genève qui aboutit à complexifier les procédures, mais aussi un niveau élevé de réglementation. «Lorsque les délais doublent ou triplent, le problème dépasse la seule contrainte urbaine», pointe Michel Fleury.

Mais au Département genevois du territoire (DT), la vision est tout autre. Les chiffres aussi. Les autorités sont formelles: toutes catégories d'autorisations confondues, il fallait en moyenne 75 jours entre le dépôt d'un dossier et la délivrance de l'autorisation de construire l'an

dernier (avec une médiane se situant à 37 jours).

En revanche, des recours peuvent intervenir tant en amont de cette procédure administrative qu'en aval, une fois le permis octroyé, ce qui explique sans doute ce hiatus entre les chiffres officiels et ceux relayés par la branche. A Genève, excepté pour les constructions en zone villas, les autorisations de construire dépendent au préalable de l'adoption d'un plan localisé de quartier, les fameux PLQ, qui sont attachables à différentes étapes.

Une autre particularité genevoise réside également dans le fait que les prérogatives en matière d'aménagement reposent sur les autorités cantonales et non les communes, comme c'est le cas ailleurs en Suisse. Le canton a donc le dernier mot, mais la commune peut déléguer un préavis. Et lorsque celui-ci est négatif, cela allonge la procédure, comme à Confignon après le refus du projet des Cherpines. De plus, une autorisation de construire est aussi susceptible d'être attaquée en justice.

«Recourte aiguë»

«Les pratiques diffèrent selon les régions suisses, mais je n'ai pas observé de difficultés particulières dans les projets que nous avons menés à Genève», rapporte Sophie Heu Reignier, directrice de l'agence genevoise du développeur et constructeur Losinger Marazzi. Elle rappelle le projet mort-né de la tour Taoua, à

Lausanne, à la suite de son refus dans les urnes en 2014 par la population communale. «A Genève, nous n'avons jusqu'à présent jamais eu à abandonner un de nos projets parce qu'un PLQ n'avait pas abouti ou en raison d'une votation», ajoute-t-elle.

Avocat spécialisé dans le domaine de la construction, Philippe Angelozzi estime que le système suisse a tendance à «favoriser les recours». Mais le spécialiste entrevoit une problématique genevoise: une «inflation réglementaire», doublée d'une «recourte aiguë». Sur le premier aspect, il formule l'hypothèse que la possibilité offerte aux députés de déposer des projets de loi – introduite en 2012 avec la nouvelle Constitution – ait contribué à multiplier les normes légales et donc, in fine, les préavis à solliciter auprès des différents services de l'administration (énergie, feu, logement, patrimoine, environnement, etc.). Sur le second point, l'ex-secrétaire de l'Association genevoise des promoteurs relève le rôle joué par les

associations de riverains particulièrement motivées et organisées au bout du lac. Un mouvement né à la suite de grands projets de densification qui sont sortis de terre depuis la fin des années 2010.

Le paradoxe genevois

C'est tout le paradoxe. Si la polémique enfle sur la durée des permis, le rythme de construction dont Genève peut se prévaloir depuis quelques années place le canton parmi les meilleurs élèves de Suisse, devant Vaud ou Zurich. Le seuil des 2000 nouveaux logements par an a systématiquement été dépassé depuis 2018 avec des pics de 3200 à 3500 nouvelles unités entre 2021 et 2023, du jamais-vu depuis les années 1970. Seulement voilà, au bout du compte, la pénurie ne s'est jamais démentie. Genève paie le prix de son irrésistible attractivité économique.

Depuis 2024, le tempo baisse, en phase avec un recul global des investissements dans la construction enregistré au niveau suisse. Selon l'Office genevois de la statistique, le nombre de logements mis en chantier stagnait l'an dernier à moins de 2500 unités, son niveau le plus bas depuis 2009. «On a vécu dans une forme de parenthèse enchantée, fruit des PLQ planifiés il y a une vingtaine d'années. Mais aujourd'hui, le pipeline tend à se tarir et les projets se font plus rares», s'alarme Philippe Angelozzi. Selon les projections, Genève devrait accueillir entre 70 000 et 150 000 habitants supplémentaires d'ici à 2050. ■

«On a vécu dans une forme de parenthèse enchantée, fruit des PLQ planifiés il y a une vingtaine d'années»

PHILIPPE ANGELOZZI, AVOCAT